



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 449-00-2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2025 et modifié à la séance extraordinaire tenue le 16 juin 2025, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 449-00-2025 autorisant l'exécution des travaux de réfection des infrastructures des rues Scott et André ainsi que tous autres travaux municipaux connexes incluant les honoraires professionnels et décrétant un emprunt de 5 781 000 \$

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 27 juin 2025.

Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la municipalité sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 3^e jour du mois de juillet 2025.

Directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard